



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 2 décembre 2019 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean-Martin Villeneuve, Conseiller # 1
Monsieur Gilles Murray, Conseiller # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(19) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1912-01

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur Castonguay et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Remerciement à la Commission Municipale du Québec
4. Dépôt des procès-verbaux des séances extraordinaire du 9 et 12 septembre
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 novembre



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

6. Adoption des comptes à payer du 1er novembre au 30 novembre 2019
7. Réception des déclarations des intérêts pécuniaires des élus (es) 2019
8. Présentation de la liste des fournisseurs de 25 000.00\$ et plus
9. Résolution pour la formation des comités et nomination signataire chèque
10. Résolution du calendrier des séances ordinaires 2020.
11. Résolution des réceptions et des demandes des déclarations des exploitants de carrières sablières pour la période terminée le 31 octobre 2019
12. Résolution pour les Fonds Réservés sablière 2019 (rang 8)
13. Résolution de la demande de partage de ressources humaine DG avec organismes
14. Résolution demande d'autorisation d'une déclaration d'exercice d'un droit
15. Résolution pour demande d'aide financière et subvention terrain de jeux
16. Résolution pour Service de protection des Incendies MRC de la Matanie
17. Fermeture du bureau municipal pour la Périodes des Fêtes
18. Période des questions
19. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Remerciements à la Commission Municipale du Québec

RÉSOLUTION 1912-02

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de remercier la Commission Municipale du Québec de la gestion de la municipalité pour toute la période de l'administration temporaire plus particulièrement Madame Céline Lahaie et Monsieur Joseph André Roy.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4. Dépôt des procès-verbaux des séances extraordinaire du 9 et 12 septembre

Le secrétaire dépose les procès-verbaux des séances du 9 et 12 septembre 2019 ajournées et annulées par le manque du quorum par les conseillers (ères) démissionnaires.

5. Adoption et présentation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 novembre 2019

RÉSOLUTION 1912-03



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 11 novembre 2019 à 19 heures 30, tel que lu par Monsieur Steve Castonguay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6. Adoption et présentation des comptes à payer du 1er novembre au 30 novembre 2019

RÉSOLUTION 1912-04

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de novembre 2019 pour un total des comptes incompressibles de 25 486.156\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 68.95\$, les salaires nets des employés de 10 545.40\$, les salaires du Greffe 969.50\$, les traitements nets des élus (es) de 595.37\$, les remboursements des prêts de 6 677.02\$, la facture de la collecte et le transports des matières résiduelles et de recyclage au montant de 2 574.90, le paiement des services publics 645.84\$, les remboursements des déductions à la source d'octobre au montant de 2 409.17 et un montant de 69 247.02\$ des comptes compressibles pour un montant total de 94 733.17\$ pour le mois de novembre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7- Réception des déclarations des intérêts pécuniaires des élus (es) 2019

André Marcil, demande et reçoit du Maire, Conseillers et Conseillères leur déclaration des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil conformément à la Loi sur les Élections et les référendums article 357.

8. Présentation de la liste des fournisseurs de 25 000.00\$ et plus

RÉSOLUTION 1912-05

Considérant, l'obligation de présenter la liste de 25 000.00\$ et plus;

Considérant le dépôt de la liste ci-jointe :

Nom du fournisseur	Montant au 30 nov
M. Roger Bernier	25 974.06 \$
Exploitation Jaffa Inc	28 332.90 \$
MRC de la Matanie	178 887.86 \$
Performance Rimouski SEC	69 426.43 \$
Les Pétroles BSL SEC	46 680.30 \$
Spar Leasing Inc PNC équipements	47 465.93 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'accepter de déposer la liste des fournisseurs pour la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2019. Cette liste est déposée sur le site internet de la municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. Résolution pour la formation des comités et nomination signataire chèque

RÉSOLUTION 1912-06

Considérant, l'élection et la formation d'un nouveau conseil municipale le 1^{er} novembre dernier;

Considérant, que le Comité des Ressources Humaines a été formé par résolution lors de l'administration temporaire par la Commission Municipale en septembre 2019;

Considérant, que les Comité de Voirie, Comité de la Famille et MADA, ainsi qu'un membre du conseil peut siéger aux différents comités des organismes de la municipalité;

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu de nommer au :

Comité de Voirie Monsieur Jean-Martin Villeneuve
Monsieur Gilles Murray
Monsieur Marc-André Bérubé

**Comité de la Famille
Et MADA** Madame Julie Michaud
Madame Andrée Blouin
Madame Joyce Truchon

**Personne ressource
aux différents comités
des organismes** Madame Joyce Truchon

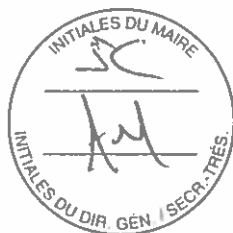
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1912-07

Considérant, l'élection et la formation d'un nouveau conseil municipale le 1^{er} novembre dernier;

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de nommer Madame Julie Michaud à titre de signataire complémentaire des chèques de la municipalité de Saint-Léandre, en conservant le Maire Monsieur Steve Castonguay et le directeur général Monsieur André Marcil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

10- Résolution du calendrier des séances ordinaires 2020.

André Marcil informe les personnes qui assistent des dates des séances ordinaires publiques s'effectueront le 2^e lundi à 19h30 de chaque mois et remis au 2^e mardi lors de jours fériés les lundis pour 2020

RÉSOLUTION 1912-08

Considérant, les informations fournies par le secrétaire;

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et unanimement résolu de tenir les séances ordinaires aux jours et dates suivantes :

Lundi 13 janvier	Lundi le 10 février	Lundi le 9 mars
Mardi le 14 avril	Lundi le 11 mai	Lundi le 8 juin
Lundi le 13 juillet	Lundi le 10 août	Lundi le 14 sept.
Mardi le 13 octobre	Lundi le 9 novembre	Lundi le 14 déc.

Toutes les séances débuteront à 19 heures 30

11- Résolution des réceptions et des demandes des déclarations des exploitants de carrières sablières pour la période terminée le 31 octobre 2019

André Marcil, directeur général secrétaire trésorier fournis les explications au sujet de la déclaration de l'exploitant de carrières sablières pour la période du 1^{er} juin au 31 octobre 2019.

RÉSOLUTION 1912-09

Considérant que l'ensemble des déclarations de l'exploitant de carrières et sablières de la municipalité comportent des omissions, erreurs et même aucune déclaration :

Considérant que ces erreurs sont récurrentes;

Considérant que les exploitants de carrières sablières ont reçus par le passé des avis;

Considérant l'importance de produire les documents remplis de façons adéquates, celles reçues en date du 30 novembre sont incomplètes;

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu de charger une amende de 400.00\$ à chacun des exploitants et d'exiger que chacune des déclarations de l'exploitant de carrières sablières, incomplètes ou non remis, soient corrigées. L'exploitant doit fournir avec ses déclarations une copie de tous les connaissements, factures et rapports de charges des véhicules ayant quitté son site avec



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

des substances assujetties sur lesquelles un droit est payable. Tous les documents doivent être datés, indiquer la quantité ou le volume transportées ainsi que l'adresse de livraison.

Une pénalité de 15% du taux d'intérêt sera calculé à compter du 1^{er} décembre 2019 sur toutes les sommes dues à la municipalité une fois que les rapports seront reçus bien complété avec tous les documents nécessaires à la facturation des redevances pour la période du 1^{er} juin au 31 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12- Résolution pour les Fonds Réservés sablière 2019 (rang 8)

RÉSOLUTION 1912-10

Considérant que les redevances du Fonds Carrières et Sablières doivent servir à l'entretien des chemins routes et rangs de la municipalité;

Considérant que le montant de ce Fonds en date du 30 novembre s'élève à 52 590.88\$;

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de réduire un montant de 34 561.09\$ du Fonds Carrières Sablières pour l'entretien du rang 8 et de la Route Blouin en juillet 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Fonds réservé TPI de la MRC

RÉSOLUTION 1912-11

Considérant, que les redevances du Fonds TPI de la MRC de la Matanie doit servir à l'entretien des chemins routes et rangs de la municipalité desservant les territoires des TPI de la MRC ;

Considérant que le montant de ce Fonds en date du 30 novembre s'élève à 43 835.09\$;

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu de réduire un montant de 5 357.83\$ du Fonds TPI de la MRC pour l'entretien du rang 10 et du chemin se rendant au Lac Malfait en octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

**13- Résolution de la demande de partage de ressources
humaine DG avec organismes**

RÉSOLUTION 1912-12

Considérant, les besoins d'aide devant le temps et la complexité de remplir les demandes d'aide financière pour chacun des organismes de la municipalité;

Considérant, la résolution de la Commission Municipale du Québec pour l'embauche d'un adjoint à la direction général de la municipalité;

Considérant qu'une demande d'aide financière peut être disponible à l'embauche de cette personne auprès d'Emploi Québec cet que celle-ci effectuera le travail d'adjoint incluant aussi la recherche d'aide financière;

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et unanimement de partager une ressource humaine de la municipalité afin que celle-ci effectue les recherches et les demandes d'aide financière pour les organismes qui en font la demande auprès de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**14- Résolution demande d'autorisation d'une déclaration
d'exercice d'un droit**

RÉSOLUTION 1912-13

Considérant la demande de déclaration d'exercice d'un droit ;

Considérant la demande respecte toute la réglementation de zonage et en urbanisme de la municipalité ;

Considérant que la demande a été étudiée par l'Inspecteur en Bâtiment et qu'il confirme qu'aucun règlement ou loi est enfreint par cette demande d'autorisation pour la déclaration d'exercice d'un droit

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** de mandater Monsieur André Marcil afin de compléter le formulaire de demande d'autorisation de la Loi sur la Protection du territoire et les activités agricoles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**15- Résolution pour demande d'aide financière et subvention
terrain de jeux**

RÉSOLUTION 1912-14



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Considérant, le programme d'aide financière pour les infrastructures sportives et récréatives du Ministère de L'Éducation et la Condition Féminine du Québec;

Considérant, le besoin de nouvelles infrastructures pour le terrain de jeux par une nouvelle patinoire, terrain de jeux autant pour les saisons estivales et hivernales;

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de mandater et nommer Monsieur André Marcil, directeur général, avec l'aide de Madame Vanessa Caron de MRC de la Matanie afin présenter et déposer les projets avant le 31 janvier 2020 auprès du ministère.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

16- Résolution pour Service de protection des Incendies MRC de la Matanie

RÉSOLUTION 1912-15

Considérant que la municipalité de Saint-Léandre désire mentionner aux autres municipalités partenaires de l'entente relatif au Service Régional de Protections des incendies de la MRC de la Matanie de ne pas renouveler l'entente se terminant au 31 décembre 2020;

Considérant que selon l'entente une lettre par courrier recommandé qu'une copie de la résolution doit être envoyée à tous les municipalités partenaires du Service Régional de Protections des incendies de la MRC de la Matanie, soit plus d'un an avant la fin de l'entente;

Considérant que la municipalité de Saint-Léandre conserve la possibilité de signer une nouvelle entente avec le même Service Régional de Protections des Incendies de la MRC de la Matanie à la fin de la présente entente;

En conséquence, il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de ne pas renouveler l'entente de la municipalité de Saint-Léandre prenant fin le 31 décembre 2020 avec le Service Régional de Protection des Incendies de la MRC de la Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

17. Fermeture du bureau municipal pour la Périodes des Fêtes

André Marcil explique que le bureau municipal sera fermé du 15 décembre 2019 au 5 janvier 2020. De retour à l'horaire régulier le lundi 6 janvier 2020.

18. Période de questions

Une période de question est tenue.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

19. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 1912-16

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 2 décembre 2019, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier